

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,

- Vu la loi n°90 - 32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu la loi n°94 - 029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ; et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la loi n°87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- Vu le décret n°2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2009 - 051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n°2013 - 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013 - 390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu la lettre n°0231/DIR/CAB/MIL/CDLC/SP-C du 11 juillet 2017;

DECRETE

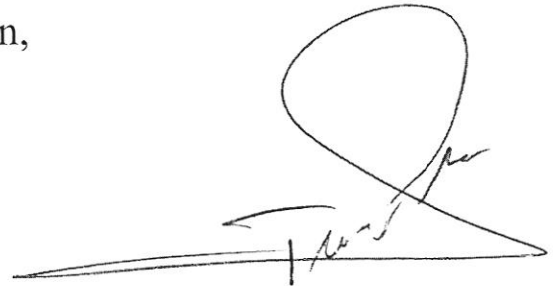
Article 1^{er}: est nommé et promu à titre exceptionnel, militaire et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'**Officier** pour prendre rang de la date de sa réception dans l'ordre, le Capitaine de Frégate **THOMAS Patrice**, assistant technique militaire français près le Bénin en fin de mission.

Article 2: est nommé à titre exceptionnel, militaire et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de chevalier pour prendre rang de la date de sa réception dans l'ordre, le Maître Principal **CANET DIDIER Elin**, assistant technique militaire français près le Bénin en fin de mission

Article 3: Le présent décret sera publié au journal officiel.

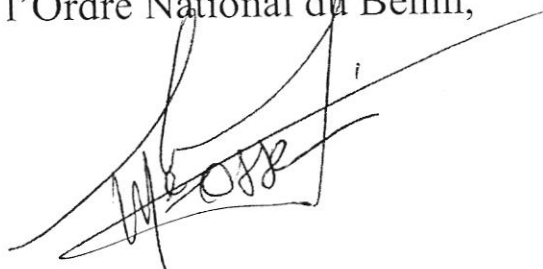
Fait à Cotonou, le 24 juillet 2020

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Patrice TALON

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR : 4, AN : 4, CC 2, CS : 2, HCJ : 2, HAAC : 2, CES : 2, MINISTERES : 24, GCONB : 20, SGG : 4, DÉPARTEMENTS : 12, INTERESSES : 02, JORB : 2.